



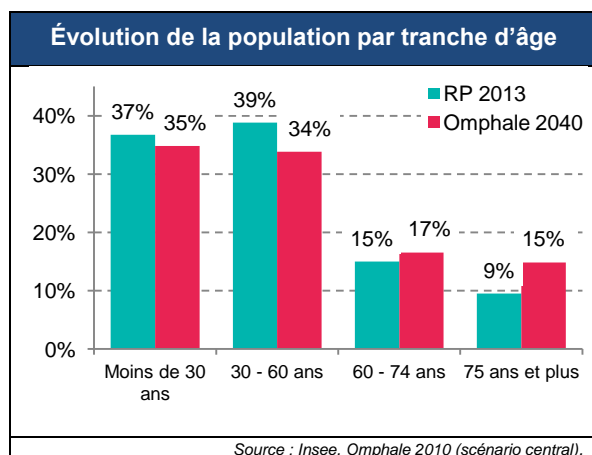
## LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SUR L'ECONOMIE LIGERIEENNE

En 2013, près d'un quart des ligériens a plus de 60 ans, cette tendance devrait augmenter à l'horizon 2040 pour atteindre 31 % de la population. Le phénomène démographique et socio-économique majeur qu'est le vieillissement de la population est une conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et du passage aux âges avancés des générations nombreuses du babyboom. En fonction des tranches d'âge, les profils des personnes âgées, notamment en termes de mode de consommation, différent et conduisent à des besoins distincts en lien avec la Silver économie ou la prise en charge de la perte d'autonomie.

Quels seront alors ces besoins pour les personnes âgées de 60 ans et plus en région Pays de la Loire ? Quels seront ces besoins en termes d'emploi pour accompagner au mieux le vieillissement de la population ligérienne ? Comment ces métiers évolueront-ils ?

### PRÈS D'UN TIERS DE 60 ANS ET PLUS A L'HORIZON 2040

En 2013, un quart des ligériens est âgé de 60 ans et plus. Cette part devrait croître à l'horizon 2040 pour atteindre 31 % de la population, soit 480 730 ligériens de 60 ans et plus supplémentaires en région Pays de la Loire. Cet accroissement sera alimenté en grande partie par les 75 ans et plus (+ 87 %) et dans une moindre mesure les 60-74 ans (+ 32 %). La part des 75 ans et plus va donc fortement progresser jusqu'à atteindre 15 % de la population.



La part des femmes de 60 ans et plus (13,8 %) est aujourd'hui plus importante que la part des hommes (10,7 %) en lien avec l'espérance de vie plus importante chez les femmes (85 ans et 7 mois pour 78 ans et 11 mois chez les hommes). A noter

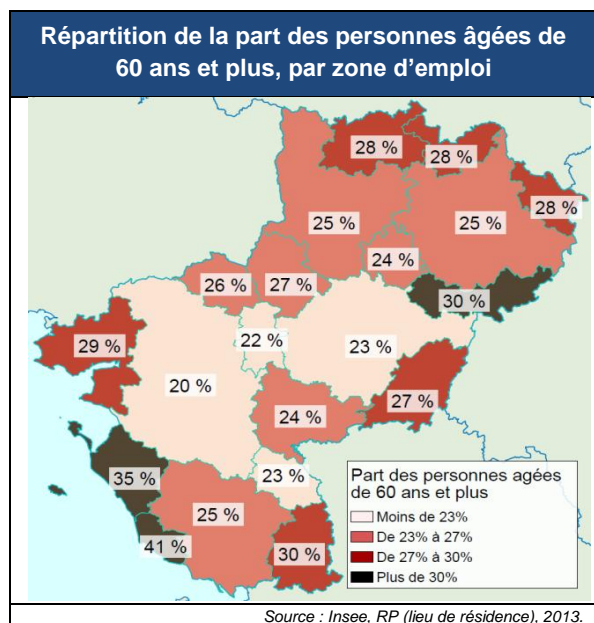
également que l'espérance de vie en région Pays de la Loire est supérieure à la moyenne nationale<sup>1</sup>.

La part des 60 ans et plus est importante dans les zones d'emploi des Sables-d'Olonne (41 %), de Challans (35 %) et de la Flèche (30 %). Le solde naturel négatif dans ces zones d'emploi peut être un élément d'explication surtout dans la zone d'emploi de la Flèche.

L'effet côte ouest est indéniable au regard de la forte attractivité des territoires côtiers auprès des seniors notamment pour les zones d'emploi des Sables-d'Olonne et de Challans qui regroupent une part importante de 60 ans et plus (41 % et 35 %) et de 75 ans et plus (respectivement 16 % et 13 %).

Cette tendance est commune à tous les territoires côtiers, à l'exception de Saint-Nazaire. En moyenne, dans les communes de la côte, la part des personnes âgées de plus de 60 ans est ainsi plus importante (34 %) que dans les autres communes (24 %).

<sup>1</sup> Insee Flash Pays de la Loire – N° 23 « [Espérance de vie : avantage aux femmes](#) », 2015.



### PAS UN PROFIL MAIS DES PROFILS

La hausse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus va générer de nombreux besoins. Selon les âges, les besoins ne seront toutefois pas les mêmes. Selon le sociologue Serge Guerin, on peut distinguer trois types de population (et de besoins associés) correspondant à ces différents âges de la vie :

- les "Boobos", pour boomers bohèmes. Ces jeunes seniors ont en général entre 50 et 70 ans et sont issus de la génération du baby-boom. Ils bénéficient globalement du "triangle d'or", symbolisé par le temps disponible, le pouvoir d'achat et la santé.
- Les "Setras", pour seniors traditionnels. Ils conservent plus ou moins le même type de comportement, plutôt conservateurs, ils donnent la priorité aux valeurs sûres et consomment sans ostentation. La transmission et l'héritage restent des objectifs structurants. Ils demeurent très consommateurs d'autant qu'ils ont fini de rembourser les emprunts contractés et qu'ils sont souvent propriétaires de leur logement.
- Les "Sefras", pour seniors fragilisés. Ils ont le plus souvent dépassé les 75 ans, et sont en perte d'autonomie physique, mentale ou sociale. Leur nombre croissant oblige la société dans son ensemble à développer à leur égard des réponses spécifiques.

Les modes de consommation et les dépenses propres à chaque population pourront être différents du fait de la pluralité de leur profil.

### SILVER ÉCONOMIE, UN POTENTIEL D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS IMPORTANT

Les nouvelles représentations sur les seniors et leurs styles de vie amènent à rajouter le regard sur

le vieillissement. Un territoire qui prend des rides ne perd pas nécessairement de sa capacité à innover, la longévité portant notamment un potentiel d'emplois nouveaux, d'innovations technologiques, sociales, culturelles, d'invention de nouveaux produits et services adaptés, d'aménagements de logements...

La « Silver économie », économie au service des seniors, s'adresse en Pays de la Loire à plus d'un million de seniors, dont seule une partie est en déficit d'autonomie. Elle concerne également les aidants et l'entourage des personnes âgées. La « Silver économie » constitue un levier de développement pour de nombreux secteurs d'activité : loisirs, transport, alimentation, sécurité, santé, domicile, habitat collectif, assurance, assistance, téléphonie, internet, sport..... Selon le Ceser, la croissance attendue du PIB français issu de la Silver économie est de 0,25 % an.

Parmi les développements possibles liés au vieillissement, sont souvent citées les solutions technologiques mêlant par exemple le numérique et la robotique (vidéo-surveillance, système d'alerte, domotique, télé-santé...). Ces technologies que l'on nomme Gérontechnologie (ou Gérontotechnologie) regroupent différents systèmes techniques et solutions d'aide à la personne âgée et/ou à son aidant dans la réalisation des activités normales de la vie quotidienne. Les gérontechnologies permettent aux personnes âgées de maintenir leur autonomie ou encore de compenser des déficiences fonctionnelles. Ces technologies pour l'autonomie sont souvent innovantes et visent à créer des lieux de vie au service de la santé, la sécurité, la mobilité, la communication et des loisirs des personnes âgées et de leur entourage familial ou professionnel. Elles doivent toutefois être pensées en complémentarité avec la nécessité d'un lien social passant en outre par la formation, l'accompagnement des professionnels, le soutien aux aidants bénévoles d'un proche.

Au delà des technologies, il convient également d'intégrer la question des usages, qu'il s'agisse de design, de facilité d'accès aux technologies... afin de leur permettre de participer à la vie sociale en toute indépendance et de manière sûre et confortable. Et d'intégrer aussi la capacité financière des personnes visées au risque d'un marché inaccessible par le prix.

### FACE A LA PERTE D'AUTONOMIE, UN TAUX D'ÉQUIPEMENT ADAPTE ...

Au sein de la population âgée du territoire sont également présent les seniors fragilisés (« Sefras ») dont la perte d'autonomie nécessite des réponses

plus spécifiques, en l'occurrence des solutions d'hébergement médicalisé ou pas.

Pour répondre à ces besoins, la région Pays de la Loire apparaît comme la région française la mieux dotée en places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non. Pour rappel, est considérée comme dépendante, une personne de plus de 60 ans qui a besoin d'être aidée pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou dont l'état de santé requiert une surveillance régulière.

Taux d'équipement* par département (en %)		
Département	EHPAD	Ensemble des EHPA
Vendée	151	162
Maine-et-Loire	143	180
Mayenne	139	153
Loire-Atlantique	132	146
Sarthe	116	148
<b>France métropolitaine</b>	<b>102</b>	<b>124</b>

\* Le taux d'équipement est calculé en rapportant le nombre de places installées enregistrées dans le département au nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus résidant dans le département.  
Source : DREES, l'enquête EHPA, 2011.

La région présente un taux moyen de 136 places en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour 1 000 habitants de 75 ans et plus contre 102 en France métropolitaine. A noter que selon l'Insee, en 2013, le nombre de personnes potentiellement dépendantes est de 79 000 dans les Pays de la Loire.

Le taux pour l'ensemble des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) est également élevé, 158 en région contre 124 en France métropolitaine. La Vendée affiche le taux d'équipement le plus élevé en région Pays de la Loire en lien avec la part importante des personnes de 60 ans et plus sur ce territoire (28,2 % contre 24,6 % en région).

La forte hausse du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans dans les prochaines années interroge sur les équilibres à trouver entre établissements d'hébergement pour personnes âgées et dispositifs d'accompagnement et de soins à domicile.

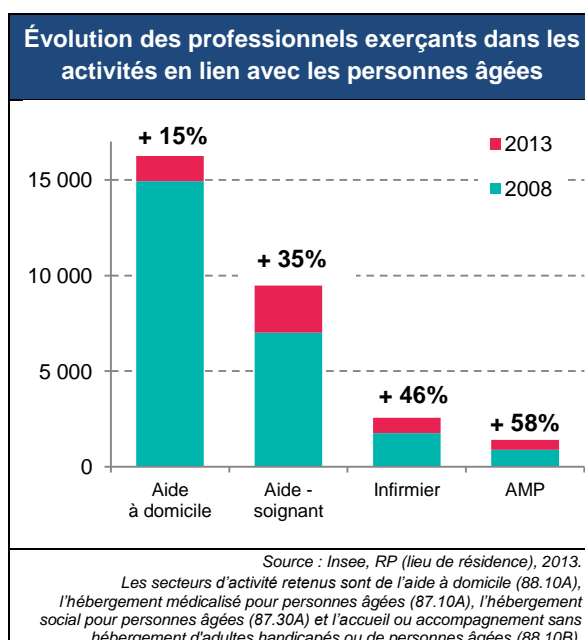
L'accompagnement à domicile prend aujourd'hui des formes multiples, de l'aide familiale aux soins professionnels, en passant par des actions sociales (préparation des repas, entretien de la maison...) mais également par l'aide à la vie quotidienne avec notamment les soins personnels (toilette,

habillage...). Parallèlement, avec les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), les soins aux personnes âgées sont également dispensés à domicile et permettent ainsi le maintien des personnes âgées à leur domicile en prévenant ou en différant l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement, ou bien en raccourcissant certains séjours hospitaliers.

### ...ET DES BESOINS GRANDISSANTS

Pour prendre en charge cette population fragilisée, on recensait en 2013, près de 85 000 professionnels (aides-soignants, aides à domicile, infirmiers et aides médico-psychologiques (AMP)) en région Pays de la Loire. Parmi ces professionnels, 36 % d'entre eux exercent dans un des secteurs d'activités en lien avec les personnes âgées. Il s'agit notamment des secteurs d'activité suivants : hébergement médicalisé pour personnes âgées, hébergement social pour personnes âgées et accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées, aide à domicile, services d'aide à des personnes âgées et handicapées vivant à domicile ou en hébergement collectif.

Entre 2008 et 2013, le nombre de ces professionnels a progressé de 24,4 % soit une création de plus de 6 000 emplois en cinq ans. Le nombre d'emplois supplémentaires concerne essentiellement les métiers d'aide-soignant (+ 2 455 emplois) et d'aide à domicile (+ 2 220 emplois). Malgré la part moins importante des infirmiers et des AMP dans ces secteurs, on constate aussi sur cinq ans une forte augmentation de ces métiers (respectivement + 46 % et + 58 %).



Conséquence du vieillissement de la population, les besoins en emplois pour accompagner les personnes âgées devraient s'intensifier dans les prochaines années. Comme le confirme une étude de l'Insee et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), cette tendance devrait progresser à l'horizon 2020 avec en outre 12 000 personnes supplémentaires touchées par la dépendance. Cette augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes générera un recours accru aux emplois d'accompagnement social et médico-social associé. Selon les différents scénarios de l'Insee, entre 7 300 à 11 000 emplois supplémentaires en équivalent temps plein seraient nécessaires dans la région Pays de la Loire pour accompagner cette hausse. Cela correspond à une progression de 13 % à 19 % comparé aux emplois actuels. La majorité d'entre eux seraient des emplois à domicile, mais leur ampleur relèvera du degré de prise en charge de la dépendance en institution.

Mais au-delà des évolutions démographiques, la croissance de la demande pour des services d'aide à domicile (et des emplois associés) relève également de choix de société qui peuvent être liés au fait que :

- Les personnes âgées, quels que soient leur état de santé et leur autonomie, aspirent de plus en plus à vivre chez elles.
- Les enfants des personnes âgées ne sont souvent plus en mesure de prendre en charge leurs parents du fait de leur éloignement géographique ou de leur activité professionnelle intense. Sur ce sujet, le renforcement du soutien des aidants familiaux constitue un autre enjeu.
- Continuer à vivre chez soi en ayant recours à des services d'aide à domicile reste souvent plus économique que le placement en maison de retraite ou foyer logement
- Les personnes âgées continuant à vivre à domicile évitent des situations de rupture ou de perte de repères leur permettant de vieillir plus sereinement.

Les besoins en emplois sont donc importants. Parallèlement, selon le Gérontopôle, il est probable que de nouveaux besoins en métiers puissent apparaître ou se développer dans les prochaines années sous l'effet du vieillissement de la population, du développement des soins à domicile et également de la transition du numérique. Il s'agirait notamment de métiers tels que :

- gestionnaires MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie).
- coordinateurs et responsables en CLIC (des lieux d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage)

- assistants de soins en gérontologie (dont seuls les aides-soignants et les AMP peuvent accéder à cette fonction avec une formation de 140 heures).
- animateurs d'activités physiques adaptées aux seniors
- socio – esthéticiennes
- accompagnateurs à la mobilité
- ...

Mais également des métiers en lien avec la médiation par l'animal qui constitue une approche globale de la santé et du maintien de l'autonomie chez la personne âgée et qui procure une grande variété de stimulations grâce à l'animal, capable de réciprocité et d'affectivité. Ou encore la médiation par les technologies car les seniors font partie d'une génération qui n'a pas grandi avec les nouvelles technologies alors que de plus en plus d'aspects de la vie quotidienne se dématérialisent. L'accès à ces technologies est essentiel pour garder son indépendance et faciliter les liens intergénérationnels.

Enfin les métiers, qu'ils soient existants ou émergents, pourront probablement bénéficier de nouvelles solutions technologiques comme la robotique d'assistance pour personnes âgées... Elles permettront d'améliorer les conditions de travail de certains métiers parfois difficiles (ex : aide-soignant...).

**Pour aller plus loin :**

Ceser, « [La Silver Economie en Pays de la Loire](#) », janvier 2015.

Insee étude Pays de la Loire n°128, « [D'ici 2020, 7 000 à 11 000 emplois à créer pour accompagner la dépendance dans les Pays de la Loire](#) », janvier 2014.